

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F		
ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages..... 600 F • 32 à 44 pages..... 1000 F • 48 à 60 pages..... 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions)..... 20 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F
NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 012091-RM déposée le 24 mai 2023, M. ASSIGNON Yao Blewoussi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 45ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Alaglokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOFFI Ayawoavi et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012092-RM déposée le 24 mai 2023, M. LANWADAN Kokou Kokou G, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Djağblé et domicilié à Djağblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MIGBAWODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012093-RM déposée le 24 mai 2023, Mme TCHAKOU Kimealo, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Vakposito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Voumé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012094-RM déposée le 24 mai 2023, M. et Mme DENKE Abiassi et AMEGNIHE Dope, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Bè pa De Souza, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 14ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Anyronkopé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGNIHE Kodjo.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012095-RM déposée le 24 mai 2023, M. KALEPE Ayawo Kugbeasika, profession : Revendeur, demeurant à Assahoun et domicilié à Assahoun, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 12a 32ca, situé à Assahoun Agotimé, connu sous le nom de Batoumé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ETSE Emmanuel, au Sud par la collectivité AGOBOME et à l'Ouest par la collectivité AGBOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012096-RM déposée le 25 mai 2023, M. AHADZI Kossi Nyanku, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévè Zolo, connu sous le nom de Tokoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZEWU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012097-RM déposée le 25-05-2023, M. et Mme DIMAKE Kosi Hodufia et DEGBOE Rogate Ablavi, profession : Pâtissier et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Tokoin Solidarité, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 04a 84ca, situé à Game Séva, connu sous le nom de Seve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADIBOLO Kokou et au Sud par la route Game Seva Kogbe de 30m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012098-RM déposée le 25 mai 2023, M. AGBOGAN Tetevi G, profession : Contrôleur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPALI, au Sud par la ligne de la haute tension de 50m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012099-RM déposée le 25 mai 2023, M. AKOUNDA Kolaka, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 03ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Démé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ANIKA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012105-RM déposée le 25 mai 2023, M. ALLAH Kokou Kodjo, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Aguiarkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 12a 06ca, situé à Bagbé Gare, connu sous le nom de Agbalaho, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBALEGNON et celle de DAGNO Kpogo, au Sud par la propriété AVON et celle de XEGO, à l'Est par la propriété AGBALEGNON et à l'Ouest par la propriété DINOYI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la succession de Feu ALLAH et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012106-RM déposée le 25 mai 2023, Mme NIKABOU Ousséou, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Adangbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPA Yawo Diagbéné et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012107-RM déposée le 25 mai 2023, M. DABADJI Jonathan Anaël, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 13a 66ca, situé à Boloukpéta, connu sous le nom de Havé, préfecture de Zio et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la collectivité ADRAKOU, au Sud-Est par le ruisseau Hevi Towui de 50m et au Sud-Ouest par collectivité WOENA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012108-RM déposée le 25-05-2023, Mme NAKAMBONI Michelle F, profession : Chargée d'Affaires, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39a 26ca, situé à Gapé, connu sous le nom de Kpei, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud par la propriété ELO et à l'Est par la propriété ELO, la collectivité KPEDZA Kodegou et une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012111-RM déposée le 25 mai 2023, Monsieur KOUANDE Ade Kambi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété MOGANDJI, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOTSIKPI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012119-RM déposée le 25 mai 2023, M. DEKPANHU Komlan Senyo, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Adjidogomégbélé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012120-RM déposée le 25 mai 2023, M. DETO Kodjo, profession : Religieux, demeurant à Vogan et domicilié à Vogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Tchékpo Dedekpoè, connu sous le nom de Edja, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEVON Amavi, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012166-RM déposée le 05 mai 2023, Mme ABOTCHI Sodjehoun Afi Dodzie M A, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées, au Sud et à l'Est par la collectivité ADEDJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012167-RM déposée le 05 mai 2023, Mme DE LIMA Ameyovi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 05ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio et borné au Nord et au Nord-Est par la propriété DEGBEVI Midoagbodji, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APETI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012168-RM déposée le 05 mai 2023, M. ANADE Yves Bienvenue, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Davié Akpabla Kopé, connu sous le nom de Tékpô, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIZA et à l'Est par la réquisition N°28018.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S :012169-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 012170-RM déposée le 05 mai 2023, Mme AMOUZOUGAN Bayivi Madjé, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 44ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMEDOAME, au Sud et à l'Est par la propriété AFONOPE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012171-RM déposée le 05 mai 2023, M. GNASSINGBE BGOUBADI, profession : Officier des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 59ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kadé Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GUENOU Eklou, au Sud par la propriété BELEYI Tchaa et à l'Ouest par la route Davié Adétikopé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012172-RM déposée le 05 mai 2023, M. ADANDJESSO Kossi, profession : Etudiant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Djagblé Kpomé, connu sous le nom de Dzogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 12m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012173-RM déposée le 05 mai 2023, M. DJASSI Kossi Darus, profession : Comptable, demeurant à Bassar et domicilié à Bassar, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Davié, connu sous le nom de Layrogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012174-RM déposée le 05 mai 2023, M. KONOR Massaye, profession : Attaché d'Administration, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 20ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Dévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADOME AFIWA & AZIADOME PAULINE, au Nord-Est par la propriété AGOETO et au Sud-Ouest par la rivière KOLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012175-RM déposée le 05-06-2023, M. TOUDJI Mawuena Pascal, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 99a 96ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Lagbadja, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GUENOU, au Sud par la ligne de la haute tension de 52m, à l'Est par la propriété OTIMI et celle de AVONYO et à l'Ouest par la propriété GODONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012176-RM déposée le 05 mai 2023, M. KLOUTSE Kodzogou Mawuena, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGBLEAMENOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012177-RM déposée le 05 mai 2023, M. LAMADOKOU Kwami Abé, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Kovié, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADISSOU Kwami Hans.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012178-RM déposée le 05 mai 2023, M. LAMADOKOU Kokou-Mensa, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 51ca, situé à Tsévié Kovié, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par la propriété PASSAH Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012179-RM déposée le 05 mai 2023, M. LAMADOKOU Kokou-Mensa, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 84ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud et à l'Est par la propriété ADISSOU Kokou Hans.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012180-RM déposée le 05 juin 2023, Mme KARABOU Tchilalo Kibandou épouse WELLA, profession : Agent OTR, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 10a 40ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Tsito Avéguo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBLEGATSOU Akakpo et à l'Est par la propriété AWOUNOU Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012181-RM déposée le 05 juin 2023, M. GOMA Edou, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Akato-Avoeme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzemekey, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADRA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la route Atchakpo Dzemekey de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012182-RM déposée le 05 juin 2023, M. KPANDJAAKONDO ESSOBOU, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 84ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AKPAGLO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012183-RM déposée le 05 juin 2023, M. BLAOU Libéyamin, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Nyamadzi, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété NOUGLO Sotowogbe, au Sud par un passage, à l'Est par la collectivité DEGBE et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012184-RM déposée le 05 juin 2023, Mme GALLEY-AGBESSI A M Marceline, profession : Sociologue, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Boloumodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 428, 44 et 28-29 et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012185-RM déposée le 05 juin 2023, M. POTCHO Defeikedi, profession : Sociologue, demeurant à Sokodé et domicilié à Kama, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Akoglo, préfecture de Zio et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Nord-Ouest par la collectivité ATIVI et au Sud-Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012186-RM déposée le 05 juin 2023, Mme KOKU-KATEMEPI AHOEFA AMEYO EPOUSE TCHAWLASSOU, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 25ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Alagbadza, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEWAVI Kodzo Tsale et à l'Est par la route Djemeke Alagbadja Bame de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012187-RM déposée le 05 juin 2023, Mme FOLLY Akossoua Dzifa, profession : Agent de Développement, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Lagbadja, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SANDJI et à l'Est par une rue en projet de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012188-RM déposée le 05 juin 2023, Mme FOLLY Akossoua Dzifa, profession : Agent de Développement, demeurant à Lomé et domiciliée à Cité Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 11a 03ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Agbokopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGONYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012189-RM déposée le 05 juin 2023, Mme FOLLY Akossoua Dzifa, profession : Agent de Développement, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 63ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Agbokopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBONYO et à l'Ouest par la route Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012190-RM déposée le 05 juin 2023, M. AGONYO Koku, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 53a 25ca, situé à Tovégan Agbokopé, connu sous le nom de Apedoui Zotonou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGONYO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la collectivité AGONYO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012191-RM déposée le 05 juin 2023, M. AGBAZE ANOUMOU SIMON G, profession : AGENT FRET TRANSIT, demeurant à LOME et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 64ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Avaveto, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZEGLE AKPABLA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012192-RM déposée le 05 juin 2023, Mme TONYIVI ANASSI EPOUSE OGOUNSOLA, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 02ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Agoémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HADJRA et au Sud par celle de AGBODZALOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012193-RM déposée le 05 juin 2023, Mme GBOLHOE AMA EVAME MAWUTO, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Dangbuipe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Adjové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DAKLA MAMAN, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 20m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012194-RM déposée le 05 juin 2023, Mme ABALARIKA BOUBELA, profession : MENAGERE, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin-Wougan, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012195-RM déposée le 05 juin 2023, Mme SOSSOU MIDJO BEAUTY GAH ABBA, profession : Technicienne Génie Civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 29a 60ca, situé à Hahotoé Vodje, connu sous le nom de Togble, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété GADZEZO, au Sud par la propriété AJAVON AYELE EFA, à l'Est par la propriété TENGUE Komi et à l'Ouest par l'emprise de la rivière de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012196-RM déposée le 05 juin 2023, Mme BARAGOU Kadamnaka T, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Towuimé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KAKE Koami Aba, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété TOGAN Adame.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S :012197-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 012198-RM déposée le 05 juin 2023, Mme BIADJA LANVASSO, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Dalavé Voutotikopé, connu sous le nom de Loméyokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la collectivité DOGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012199-RM déposée le 05 juin 2023, M. NAYO KOKOU AFELETE, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Kpete, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOMATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012200-RM déposée le 05 juin 2023, M. LAMBONI DAMGALE, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété FIOVOR Kossi H et à l'Est par la collectivité AKAGNI Koliko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012201-RM déposée le 05 juin 2023, M. KPESSE Comlan Alokpeto Emmanuel, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à KPOME APEYEYEME, connu sous le nom de DJOGBLA KOPE, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété APEZOUKE K & ADOKA Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012202-RM déposée le 05 juin 2023, M. BICTOGO SALIF, profession : Administrateur de Société, demeurant à Côte d'Ivoire et domicilié à Abidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 52a 11ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Toklove, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées. PARCELLE B : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété des héritiers de Feu DOVLUI Kossi Thomas.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SNEDAI-TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012203-RM déposée le 05 juin 2023, Mme HADEN Akpedje Ablavi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Forever, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 88ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogbegan, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété DJISSENOU Akossiwa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012204-RM déposée le 06 juin 2023, M. HOFFER Comlanvi S. L, profession : Sans Profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME Tokoin Hôpital, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 50ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agbolo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMEDJOGBE A., à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012205-RM déposée le 06 juin 2023, Mme AHIABA Kossiwa Mawuena, profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Kanu Agbatopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AVIGAN, au Sud par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012206-RM déposée le 06 juin 2023, Monsieur ISSIFOU Abdoul Razak, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Djogbé, connu sous le nom de Amédévidéku Kpégadji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété AGBOTSI, et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012207-RM déposée le 06 juin 2023, M. HETCHELI Follygan, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 20a 01ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Agokle Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord-Ouest et au Sud par la propriété par la propriété AGLAMI Kouma, au Nord-Est par la propriété DOUKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012208-RM déposée le 06 juin 2023, M. HETCHELI Kagni Komi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 50a 64ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Agokle Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGLAMI Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012209-RM déposée le 06 juin 2023, M. KPOTOGBEY Kossivi Dodziko, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2ha 03a 21ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Agokle Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGLAMI Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012210-RM déposée le 06 juin 2023, M. HETCHELI Follygan, profession : Enseignant chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 61a 17ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Ladjikpe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NYAVO Attitso, à l'Ouest par la propriété de carrière STDN et au Sud par la propriété NYAVO Nyalétassi Koffi .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012211-RM déposée le 06 juin 2023, M. OURO-NILLE, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 3a 06ca, situé à Davié, connu sous le nom de Agoudavikopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par une rue existante de 14 m chacune, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGOUDAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012212-RM déposée le 07 juin 2023, M. AMEGNISSO Tossoou Mensah, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 76ca, situé à BOLOU, connu sous le nom de Yokpoè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012213-RM déposée le 07 juin 2023, M. DOUHADJI Edoh Kodjovi, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Molouklimpé, préfecture de Zio et borné au Nord et au sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012214-RM déposée le 07 juin 2023, M. DOUHADJI Edoh Kodjovi, profession : Electrotechnicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 8a 01ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Molouklimpé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'ouest par la propriété AGBOBLI, au Sud et à l'Est par une rue de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012215-RM déposée le 07 juin 2023, M. BROOHM Kouete Rodolphe, profession : Professeur de lycée, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 01ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKLASSOU, à l'Est et au Sud par une rue de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012216-RM déposée le 07-06-2023, M. BROOHM Kouete Rodolphe, profession : Professeur de lycée, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 52a 96ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Togoville, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGNANOU, à l'Est par la collectivité DOGBEVI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S :0012217-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 0012218-RM déposée le 07juin 2022, M. BANLA Essossimna, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adzové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AYASSOU Kossiwavi, à l'Est et au sud par une rue de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012219 déposée le 07-06-2023, M. SALAMI Laminou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 5a 98ca, situé à KEVE, connu sous le nom de AKEPE, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest par une rue de 12 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOZRO Eklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012220-RM déposée le 07 juin 2023, M. SAKPA Kossivi, profession : Employé de Banque, demeurant à Djablé et domicilié à Gbamakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de ADJOVE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZOUMA Komi J., à l'Ouest et au Sud par une rue non dénommée de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012221-RM déposée le 07 juin 2023, M. KPOMBLEKOU Mokpokpo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 09ca, situé à Kouve, connu sous le nom de KOUVE-DAFO, préfecture de Yoto et borné au Nord et au Sud par la propriété KPOMBLEKOU Vovoti Mawulé, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012222-RM déposée le 07 juin 2023, Mme EGUIDA Ablavi Sikavi, profession : INFIRMIERE, demeurant à Lomé et domiciliée à Zanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 69ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété par la collectivité AZIANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012223-RM déposée le 07 juin 2023, M. TCHAKOURA Idrissou, profession : Sans Profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de DAVIE DZOGBE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOMBATE Damedjati, à l'Ouest et au Sud par la propriété NOUKOUNOU Etsè T. et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012224-RM déposée le 07 juin 2023, Mme APESOGBOR-AHAVI Amavi Kafui, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 6a 16ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest et au Sud par la propriété DZAMESSI, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012225-RM déposée le 07-06-2023, M. KAKASSINA Badamanosi Bagan, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04ha 85a 36ca, situé à Gapé, connu sous le nom de Gapé Centre, préfecture de Zio et borné au Nord par GAPE KPODZI, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la collectivité DJADE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012226-RM déposée le 07 juin 2023, M. LOVI Koku G., profession : Historien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ganyo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DJAMESSI et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012227-RM déposée le 07 juin 2023, M. ALESSOU Kodjo, profession : Eleveur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiegou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 97ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOGUIDJI Agbodan et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012228-RM déposée le 05 juin 2022, Mme AYEVA Wezebatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 5a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé-Agbato, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOETOR, à l'Est par une rue existante de 16 mètres et au Sud par la route de KOVIE ASSOME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012229-RM déposée le 07 juin 2023, Mme AYEVA Wezebatou, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 48a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé-Agbato, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SOETOR, à l'Est e à L'Ouest par une rue existante de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012230-RM déposée le 07 juin 2023, M. AMOUZOU Komlan, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 06ca, situé à Agbelouvé, connu sous le nom de GAME, préfecture de Zio et borné au Nord par la route V Game, à l'Ouest par la propriété de la collectivité AFOLAVI, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité MAWUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012231-RM déposée le 07 juin 2023, M. ATCHRIMI Kossivi, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 95ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Koliko kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOLIKO Anani et à l'Ouest par une de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012232-RM déposée le 08 juin 2023, M. GBEKLE Delali Yao, profession : employé de société, demeurant à LOME et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 53ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adodo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'est et au sud par la propriété ADODO Yaovi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012233-RM déposée le 08 juin 2023, M. MESSAN Messangan, profession : Revendeur, demeurant à Totsi et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2ha 41a 11ca, situé à Kpoguede, connu sous le nom de Zogbédji Tonou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété des héritiers DAYIWO, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité BOLOUVI, à l'Est par une emprise de 100 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012234-RM déposée le 08 juin 2023, M. KUEVIAKOPE AHO FOLLY, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalepedo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 91ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de Assiamagble, préfecture de l'Avé et borné Parcelle A : au Nord par la propriété SRABI, au Sud par une voie de passage, à l'Est par une rue non dénommée de 20 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m ; Parcelle B : au Nord par une rue de passage, au Sud par la propriété SRABI, à l'Est par une rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012235-RM déposée le 08-06-2023, M. AGBOGBO Koffi Mawuli, profession : Maçon, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2a 71 ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de Konyoto, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOUMANI Kossi Mawuli, au Sud par une rue de 14m et au Nord-Ouest par la propriété EKLOU Axovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012236-RM déposée le 08 juin 2023, M. BASSALEY Kodjovi, profession : Ingénieur Télécommunication, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Klikamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à Davié, connu sous le nom de Atitévé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers VOGLER.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. A

Suivant réquisition, n° 0012237-RM déposée le 08 juin 2023, Mme AMEDO Adjoavi Oudunu Abowe, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 3a 41ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOKPO Kossi Bakou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0012238-RM déposée le 08-06-2023, M. NAWANTI Kombate Yendoube, profession : Ingénieur Météo, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 7a 67ca, situé à Mission Tove, connu sous le nom de Afidegnigban, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété AZIAGBEYO Kodzovi et à l'Ouest par la propriété FIAGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.